



HAL
open science

Les récits migratoires sont-ils encore possibles dans le domaine des Refugee Studies ? Analyse critique et expérimentation de cartographies créatives.

Sarah Mekdjian

► To cite this version:

Sarah Mekdjian. Les récits migratoires sont-ils encore possibles dans le domaine des Refugee Studies ? Analyse critique et expérimentation de cartographies créatives.. ACME: An International E-Journal for Critical Geographies, 2016, 15 (1). halshs-01242531

HAL Id: halshs-01242531

<https://shs.hal.science/halshs-01242531v1>

Submitted on 4 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Les Récits migratoires sont-ils encore possibles dans le domaine des *Refugee Studies*? Analyse critique et expérimentation de cartographies créatives

Sarah Mekdjian¹

Maître de conférences en géographie
Université Grenoble Alpes-Laboratoire PACTE
Programme EUBorderscapes (FP 7)
sarah.mekdjian@univ-grenoble-alpes.fr

Abstract

In a political context of suspected ‘lying refugees’ and limited access to asylum, the individual stories given by refugees are subject to a credibility test by the authorities of the countries that are signatories of the Geneva Convention. While the right to asylum depends on the way in which these stories are judged by the authorities, this article questions the pertinence of narrative methodologies in the field of Refugee Studies. What kind of migrant stories can be developed within the framework of research protocols, without renewing the symbolic violence perpetrated by administrative procedures? I present here the contributions and the limitations of a methodological research-creation experimentation entitled *Crossing Maps/Cartographies Traverses*, which was organised in France with artists, researchers in geography and twelve individuals who were either asylum seekers or refugees. This work, based on cartographic practices, explores the potential of different methods –relational, participatory, visual– in the field



¹ Published under Creative Commons licence: Attribution-Noncommercial-No Derivative Works

of Refugee Studies. Does this project, exhibited in public a number of times, contribute to a 'politics of pity' (Boltanski, 2007) or can it be seen as a performance in which hospitality in various forms is played out in actions?

Résumé

Dans un contexte politique de suspicion de « faux réfugiés » et de limitation de l'accès au droit d'asile, les réfugiés sont soumis à une épreuve de crédibilité narrative par les administrations des pays signataires de la Convention de Genève. Alors que l'obtention du droit d'asile dépend de l'appréciation des récits des requérants par les administrations, cet article pose la question de la pertinence des méthodologies narratives instituées dans le domaine des *Refugee Studies*. Selon quelles modalités élaborer une recherche participative avec des personnes en situation de demande d'asile ou de réfugiés, en prenant en compte la violence symbolique induite par les procédures administratives et les pratiques narratives sur lesquelles elles reposent ? Nous présentons les apports et les limites d'un projet de recherche-crédation, intitulé *Crossing Maps/Cartographies Traverses*, organisé en France à partir d'ateliers collectifs de cartographie menés avec des artistes, des chercheuses en géographie et douze personnes en situation de demandeurs d'asile ou de réfugiés. Ce travail explore le potentiel de méthodes relationnelles, participatives et d'élicitation visuelle dans le domaine des *Refugee Studies*. Exposé à plusieurs reprises face au public, ce dispositif participe-t-il d'une « politique de la pitié » (Boltanski, 2007) ou contribue-t-il à l'élaboration d'un espace relationnel partagé ?

Le récit migratoire individuel est une pièce essentielle du dossier administratif des demandeurs d'asile dans les pays signataires de la Convention de Genève de 1951. Dans le cas français, l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA), en première instance, et la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) en seconde instance, ont pour fonction d'administrer les personnes aspirant au statut de réfugié, défini par la Convention de Genève². Les agents administratifs statuent sur le bien-fondé des demandes et prennent des décisions qui relèvent de leur « intime conviction » (Greslier, 2007). Il s'agit de juger de « ce que l'on peut appeler la vérité d'une victime, à savoir l'adéquation de son expérience passée et de ses perspectives futures avec, d'une part, ce qui s'est réellement passé (dit-

² L'article 1er, A, 2 de la convention de Genève du 28 juillet 1951 stipule : « le terme de réfugié s'appliquera à toute personne...craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, [qui] se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ».

elle vrai ?) et, d'autre part, avec ce qui délimite l'asile (correspond-elle à la définition conventionnelle du réfugié ?) » (Fassin et Kobelinsky, 2012, 659). L'horizon normatif et moral d'une vérité narrative est d'autant plus discriminante que la politique du droit d'asile s'inscrit dans un contexte de suspicion (Fassin, 2013 ; Rousseau et Foxen, 2006 ; Greslier, 2007 ; Jubany, 2011), « où la question des « faux réfugiés » a pris une place croissante³ » (Fassin et Kobelinsky, 2012, 659). Loin d'une éthique d'hospitalité, la suspicion vient nourrir une politique nationale⁴ et européenne caractérisée par une « exclusion inclusive⁵ » (Nyers, 2006, xiii) des demandeurs d'asile. Elle sert d' « instrument de maintien du pouvoir des [pays signataires de la Convention de Genève] sur leurs frontières » (*ibid.*). La politique d'asile repose ainsi sur une « épreuve de crédibilité » (Kobelinsky, 2007), selon laquelle les récits individuels sont des instruments d'éviction des individus « indésirables » (Agier, 2008).

Les pratiques de recherche dans le domaine des *Refugee Studies* n'échappent pas à ce contexte politique. La suspicion de « faux réfugiés » et la violence des exclusions vécues, crée souvent, en miroir, une méfiance entre les requérant.e.s et les personnes représentant une autorité, qu'elle soit administrative, juridique, scientifique, médicale (Mountz et al., 2003).

Dans les domaines des sciences humaines et sociales, « where it is almost becoming *de rigueur* for 'a qualitative' thesis to include semistructured interviews » (Crang, 2003, 496), les entretiens biographiques sont une pratique méthodologique fréquente. Or, certains aspects formels peuvent rappeler les audiences administratives aux sujets interviewés, notamment le face-à-face discursif, le jeu des questions/réponses, l'injonction à « se raconter ». Parmi la diversité des usages méthodologiques des récits de vie, selon des intentions et contextes de recherche très différents (Eastmond, 2007), l'approche positiviste des récits de vie (Nossik, 2011) est la plus problématique, reconduisant un horizon de vérité narrative, rappelant les pratiques administratives. Selon une perspective positiviste, « les récits sont une source dont peuvent être extraites des données factuelles objectives,

³ Gérard Noiriel, dans son ouvrage intitulé *La tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe 1793-1993* (Noiriel, 1991), réédité sous le titre *Réfugiés et sans-papiers. La République face au droit d'asile, XIX-XXème siècle* (Noiriel, 2012), montre une constance du climat de suspicion à l'encontre des réfugiés de l'époque moderne à aujourd'hui.

⁴ Dans le cas français, depuis les années 1970, l'administration accorde de moins en moins le statut de réfugié : les taux d'admission sont ainsi passés de « neuf à un sur dix [à l'OFPRA] en trois décennies (...) du milieu des années 1970 au début des années 2000, (...) tandis que le taux d'annulation par la CNDA, autrement dit de décisions favorables allant à l'encontre du jugement initial, a baissé d'un sur deux à un sur dix au cours de la même période » (Fassin et Kobelinsky, 2012, 658-659).

⁵ Comme le précise Peter Nyers : « Refugees are included in the discourse of « normality » and « order » only by virtue of their exclusion from the normal identities and ordered spaces of the sovereign state » (Nyers, 2006, xiii).

[distinguées] (...) des jugements subjectifs. (...) Une telle approche suppose (...) un chercheur à même de distinguer entre ce qui est vrai et ce qui relève de points de vue individuels » (Nossik, 2011, 123-124). Dans le cadre des procédures, les agents cherchent précisément des « données factuelles » pour définir la « vérité » et la « réalité » de ce qui a été vécu. La « problématique traumatique du sujet » (Pestre, 2012, 148), la question de la mémoire et de l'inconscient (Pestre, 2014, 2012, 2008), les conditions d'énonciation des récits, sont les points aveugles des critères interprétatifs des administrations et sont souvent trop rapidement pris en compte dans la recherche.

À partir de ce contexte, comment demander à des réfugiés de « se raconter » dans le cadre d'une recherche scientifique ? Quelles pratiques mettre en œuvre pour évoquer des expériences migratoires individuelles et collectives, sans reconduire la violence symbolique des procédures administratives ? Les approches discursives, pragmatiques, interactionnelles ou encore matérialistes des récits de vie, inspirées des épistémologies féministes (Volvey, 2014), peuvent-elles contribuer à un renouvellement des méthodes qualitatives dans le registre des *Refugees Studies* ?

Ces questions se sont posées lors d'un programme de recherche en géographie mené à l'Université de Grenoble sur les expériences de franchissements frontaliers dans l'Union Européenne⁶. Les enjeux de ce travail sont d'abord méthodologiques : nous avons cherché à mettre en œuvre des méthodes relationnelles et créatives, qui autorisent à « faire procéder [une] parole » (Volvey, 2014, 101). Le travail a porté sur des cartographies de voyages migratoires, élaborées avec des habitant.e.s grenoblois.e.s réfugié.e.s, des artistes et des chercheuses.

Ainsi, de mai à juin 2013, un atelier cartographique expérimental intitulé *Crossing Maps/Cartographies Traverses* s'est tenu à Grenoble, en France. Nous⁷ nous sommes réunis deux fois par semaines pendant deux mois, en essayant d'ouvrir les conditions de possibilité de formes d'hospitalité et de créations partagées. *Crossing Maps/Cartographies Traverses* est à la fois un atelier d'expérimentation entre science et art, un terrain de recherche et de création et une installation plastique.

Après avoir montré que l'élaboration des récits migratoires individuels était soumise à un contexte politique de suspicion et de limitation du droit d'asile, je me demanderai quelles méthodes narratives sont encore

⁶ Sur le programme de recherche européen EUBorderscapes, consulter le site du projet : <http://www.euborderscapes.eu/>.

⁷ Douze participant.e.s habitant.e.s de Grenoble et en situation de demande d'asile ou de réfugié.e.s, Marie Moreau, Lauriane Houbey, Fabien Fischer, artistes, association L'EXCES, Mabeye Deme, artiste photographe, Coralie Guillemain, ingénieure d'étude, Anne-Laure Amilhat Szary et moi-même, enseignantes-chercheuses à l'Université Grenoble Alpes.

possibles dans le domaine des *Refugee Studies*. Le projet collectif de recherche-cr ation intitul  *Crossing Maps/Cartographies Traverses* est pr sent  en tant qu'exp rimentation destin e   mettre en actes des pratiques d'hospitalit  et cr er les conditions de possibilit  d'un espace commun de rencontre, ouvert sur la Cit .

R cits migratoires, administrations du droit d'asile, et politique de suspicion

Pour les administrations en charge de la demande d'asile en France, le r cit individuel, motivant la demande, est une pi ce centrale de la proc dure. Ce r cit doit  tre  crit en fran ais sur un formulaire papier d livr  aux requ rants par les agents de la Pr fecture⁸. Le r cit doit ensuite  tre envoy    l'OFPPRA dans un d lai maximal de vingt et un jours   partir de sa r ception   la Pr fecture. Ce premier r cit d termine la convocation   un entretien oral, retranscrit lors de l'audience par les agents administratifs de l'OFPPRA. En cas de refus en premi re instance, les requ rant.e.s poursuivent la proc dure   la CNDA, o  le r cit doit  tre   nouveau enregistr  pour  tre vers  au dossier et ajout  aux enregistrements pr c dents⁹. Quand elles et ils en ont la possibilit , les requ rant.e.s font appel   des b n voles associatifs, des travailleurs sociaux, des avocat.e.s, des interpr tes, des traducteur.trice.s, ou encore des proches, pour construire des r cits, qui sont ainsi le plus souvent des productions collectives (D'Halluin, 2010 ; Kobelinsky, 2010). Dominique Nogu res, avocate sp cialis e dans le droit des immigr s, explique :

c'est important d'(...) aider [les demandeurs d'asile]   reconstruire un r cit : « Vous dites que vous avez  t  en car, puis en bateau, puis   pied. Vous aviez de l'argent ? Qui vous l'a donn  ? » (...) Je me transforme en enqu teur. Je sais qu'il va leur falloir r pondre   beaucoup de questions. Quelquefois, ils s' nervent : « Mais non, j'ai pris un bus, un bateau en passager clandestin ! » Je m' tonne : « Vous  tes rest  cinq jours sur un bateau et personne ne vous a vu ? Comment  tes-vous mont    bord ? » (Nogu res, 2003).

⁸La loi du 29 juillet 2015, relative   la r forme du droit d'asile en France, vise   « acc l rer les proc dures » et renforce notamment les pouvoirs de l'OFPPRA et de la CNDA. Le r cit individuel reste la pi ce centrale de la demande d'asile. Pour lire le texte de loi :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030949483>.

⁹ Les dossiers envoy s   la CNDA comptent g n ralement « un nombre variable de r cits  crits, pr sent s   l'appui de la demande d'annulation du refus de reconnaissance par l'OFPPRA de la qualit  de r fugi s, accompagn  d'un nouvel entretien oral et de sa retranscription  crite, prononc  lors de l'audience   la [CNDA] » (Belorgey, 2005, 39).

L'avocate travaille à construire un récit « cohérent », en anticipant les doutes et les soupçons des agents, qui comparent les différentes versions des récits élaborés par les requérants tout au long de leur procédure. Jean-Michel Belorgey, ancien président de section à la Commission des recours des réfugiés¹⁰, explique en effet que « toute persécution qui n'est pas invoquée de façon précise dans le premier récit est systématiquement mise en doute. Toute incertitude sur les chronologies est retenue à charge » (Belorgey, 2005, 40). Les récits ne sont pas entendus comme des témoignages. Tout témoignage nécessite en effet, soit un contexte de confiance, soit, pour le témoin, la possibilité de prêter serment de dire la vérité ou d'être sincère¹¹. Dans le cas de la procédure d'asile, les demandeurs ne sont pas entendus dans un cadre de confiance, ni autorisés à prêter serment. Leur responsabilité devant l'administration et la loi - y compris la responsabilité d'oublier, d'omettre, de trahir - n'est pas reconnue. La « dimension morale évoquant la tromperie et la confiance impossible » (Rousseau et Foxen, 2006, 509) est au cœur d'un processus de déresponsabilisation des individus et d'exclusion du droit d'asile. Tout fonctionne comme si la parole des requérant.e.s était *a priori* considérée comme trompeuse. Dans ce contexte politique, qui « pousse (...) tant d'individus à se justifier aux yeux de ceux qui sont théoriquement chargés de les protéger » (Noiriel, 2012, 259), les récits doivent apporter des preuves vérifiables des faits évoqués.

Didier Fassin et Carolina Kobelinsky montrent l'impossibilité du registre de la preuve, à partir d'observations empiriques menées auprès de la CNDA : « pratiquement toutes les preuves peuvent faire l'objet de contestation » (Fassin et Kobelinsky, 2012, 681). Le fait de fuir le pays d'origine, associé aux traumatismes psychiques (Pestre, 2014, 2012, 2008 ; Altounian, 2005 ; Segers, 2009 ; Irago, 2011 ; Issartel et Dérisois, 2012) et à la précarité sociale des demandeurs d'asile, entraîne « [une] pénurie permanente d'informations » (Probst, 2011, 69). Autrement dit, il est particulièrement difficile pour les demandeurs d'asile, en raison même des événements à prouver et des contextes d'exil, d'élaborer un récit, *a fortiori* d'apporter des documents qui permettent de prouver les persécutions ou les menaces subies. À partir d'une analyse psychanalytique, Elise Pestre montre combien la « remémoration endiguée, [obligée par les administrations]

¹⁰ La commission des recours des réfugiés est devenue la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) en vertu de l'article 29 de la loi du 20 novembre 2007 relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile.

¹¹ Jacques Derrida explique que « témoigner en appelle à l'acte de foi à l'égard d'une parole assermentée, donc produite elle-même dans l'espace de la foi jurée (« je jure de dire la vérité ») ou d'une promesse engageant une responsabilité devant la loi, d'une promesse toujours susceptible de trahison, toujours suspendue à cette possibilité du parjure, de l'infidélité ou de l'abjuration » (Derrida, 2005, 30).

barr[e] la possibilité de se rappeler de façon exhaustive de[s] période[s] chaotique[s] » (Pestre, 2008, 572). La procédure entraîne une importante violence psychique et physique, allant jusqu'à l'automutilation des corps soumis aux jugements : « dans la conformité avec l'image du réfugié, l'automutilation présente la pratique la plus extrême et désespérée qui heureusement reste rare. Elle exprime cependant la dérive d'un système qui pousse ses sujets à créer la réalité qui légitimera leur demande » (Probst, 2011, 74). Elise Pestre, qui analyse ce que « le discours politique engendre au niveau du corps du demandeur d'asile » (Pestre, 2012, 149), montre, par ailleurs, que les administrations demandent de plus en plus des expertises médicales pour « vérifier » les récits de persécutions physiques. Le corps, érigé au statut de preuve, devient alors souvent le lien du « déploiement d'une symptomatologie somatique massive » (*ibid.*).

Dans ce contexte, est-il possible de demander à des réfugiés de « se raconter » dans un protocole de recherche et selon quelles modalités? Quelles méthodologies mobiliser pour rendre compte et analyser des parcours migratoires, dans la perspective d'une critique des conditions contemporaines de l'asile ?

Quelques méthodologies qualitatives et narratives en sciences humaines. Apports et limites pour les *Refugee Studies*

Il n'existe pas une méthodologie du récit de vie ou du récit migratoire¹², mais des pratiques pluridisciplinaires de recherche, qui répondent à diverses intentions scientifiques. D'importantes évolutions épistémologiques, tant d'un point de vue interprétatif que méthodologique, caractérisent ces pratiques (Nossik, 2011).

L'approche biographique, construite à partir des récits de vie, est classique dans les études portant sur les migrations, depuis les études pionnières des premiers sociologues de Chicago (Thomas et Znaniecki, 1919). La reconstruction *a posteriori* de trajectoires migratoires, selon un mode chronologique, revient à établir des rapports de causalité entre les événements narrés. Pour interpréter les données biographiques, les analyses sociologiques oscillent entre des perspectives structuralistes ou holistes et des perspectives individualistes, ces dernières ayant été particulièrement critiquées par Pierre Bourdieu dans son article sur l'« illusion biographique » (Bourdieu, 1986). Pour concilier holisme et individualisme,

¹² En anglais ces méthodologies prennent des termes différents : *life story*, *life record*, *life course researches*, *storytelling*, correspondant chacun à des pratiques plus ou moins différenciées et pluridisciplinaires. En français, la notion de « récit de vie » désigne, sous un dénominateur commun, une multiplicité de pratiques scientifiques. Le récit migratoire est un cas spécifique du récit de vie, centré sur l'expérience du déplacement et de l'exil.

dans une logique poststructuraliste, des propositions, telles que le relationnisme méthodologique (Corcuff et al., 2005), se fondent sur le primat des relations sociales. Le tournant interprétatif en anthropologie et le tournant linguistique, issus en partie du poststructuralisme, ont ainsi profondément transformé les méthodologies et les modes interprétatifs des récits de vie en sciences humaines. À partir de ces évolutions, les récits de vie ne sont plus :

appréhendé[s] en tant que reflet du réel, mais comme (...) construction interprétative du monde social. (...) L'étude des sociologues ne s'occupe plus de classer des individus ou des trajectoires, ni des points de vue subjectifs ponctuels sur des faits objectifs, mais de mettre au jour la forme (...) langagière dans laquelle [les individus] se racontent, argumentent et s'expliquent (Nossik, 2011, 125-127).

Les tournants interprétatif et linguistique introduisent une perspective pragmatique dans l'analyse des récits de vie (Guilhaumou, 2004 ; Nossik, 2011). Ainsi, il s'agit moins d'étudier ce qui est raconté, que les conditions à partir desquelles l'acte de raconter s'élabore et les conséquences sociales et individuelles de l'acte narratif. Une attention particulière est portée à la matérialité langagière des récits, mais aussi à leur matérialité sensorielle et aux corps qui les énoncent. S'éloignant d'un registre uniquement langagier, les récits sont appréhendés sur le mode de l'action physique et sensorielle (Crang, 2005). Avec l'attention portée aux corps parlants, donc « agissant[s] » (Volvey, 2014, 100), se sont développées des méthodes alternatives aux méthodes textuelles ou verbales, qui placent chercheur.se.s et enquêté.e.s dans des situations singulières, engageant des pratiques concrètes, à partir desquelles s'échangent des données pré-verbales et verbales. Créer des conditions d'énonciation créatives, éprouver les corps en action, et à partir de ces situations, susciter une parole, sont des principes méthodologiques mis en œuvre par les chercheur.se.s féministes à partir du début des années 1990 (England, 1994 ; Bondi, 2002 ; Moss, 2002 ; Domosh, 2003 ; Sharp, 2005 ; Volvey, 2014).

Des méthodes d'élicitation visuelle se sont développées, consistant à susciter des échanges pré-verbaux et verbaux par le truchement d'images souvent co-construites entre chercheur.se.s et enquêté.e.s (Markwell, 2000 ; Harper, 2002 ; Kindon, 2003 ; Latham, 2003 ; Bagnoli, 2009 ; Keats, 2009 ; Martouzet et al., 2010 ; Datta, 2012 ; Ernwein, 2014). Ces méthodes, issues des méthodologies féministes portant sur les « manières de faire-avec » (Volvey, 2014, 99), mais aussi de la psychanalyse (Martouzet et al. 2010 ; Volvey, 2014) et de l'art-thérapie (Bingley, 2003), explorent le potentiel des images comme supports et vecteurs d'interactions. La médiation d'émotions,

de souvenirs, de récits, par les images rompt le face-à-face des entretiens entre chercheur.se.s et enquêté.e.s et entend mieux rendre compte de nos « more-than-human, more-than-textual, multisensual worlds » (Lorimer, 2005, 83). Dans le travail de Denis Martouzet et de ses collègues, des graphiques spatialisés ont servi de médiation à des récits d'expériences urbaines. A partir d'une lecture psychanalytique, ces cartes-graphiques ont été définis comme « objets transitionnels », permettant « de compléter la dimension strictement rationalisante du discours, en dépassant la cohérence formelle et artificielle du récit » (Martouzet et al., 2010, 158). Mike Crang (2005) note ainsi la multiplication des méthodes visuelles alternatives en géographie, en particulier la co-production d'images entre chercheur.se.s et enquêté.e.s à des fins qui ne sont pas seulement représentationnelles mais aussi pragmatiques et relationnelles.

Les dimensions processuelles, relationnelles et visuelles de ces méthodologies rapprochent les sciences humaines et sociales de l'art, notamment des arts visuels, de l'esthétique relationnelle (Bourriaud, 1998) et des performances entre art et interventions sociales (Phelan, 1993, Begog et al., 2011). Nicolas Bourriaud définit l'esthétique relationnelle au-delà du dialogisme que suppose nécessairement toute œuvre d'art :

les figures de référence de la sphère des rapports humains sont désormais devenues des « formes » artistiques à part entière : ainsi, (...) les différents types de collaborations entre personnes (...) représentent aujourd'hui des objets esthétiques susceptibles d'être étudiés en tant que tels. (...) L'artiste se focalise donc de plus en plus nettement sur les rapports que son travail créera parmi son public, ou sur l'invention de modèles de socialité (Bourriaud, 1998, 29).

Les performances sont précisément des modalités d'interventions artistiques qui « agissent » sur et avec le public, l'environnement, le contexte relationnel, social, politique... Pratiques en action – plutôt que représentations -, les performances engagent des situations et des relations provoquées, souvent subversives. La performativité des performances, soit leur capacité à transformer le référent de ce qu'elles mettent en jeu, est une caractéristique de ces « actions artistiques ». Les méthodologies en sciences humaines empruntent de plus en plus aux performances, pour analyser mais aussi tenter de transformer les relations sociales (Borghini, 2012).

Analyser de manière critique et transformer les codes des entretiens qui ont lieu entre les réfugié.e.s, les associations humanitaires et les administrations est l'un des objectifs du film *Emborders* réalisé par Nicola Mai (2013). Ce dernier est réalisateur et ethnologue, membre fondateur de la plateforme art-science « antiAtlas des frontières » (Parizot et al., 2014). Le

premier volet d'*Emborders*, intitulé *Samira* (2013), évoque la vie de Samira, immigrée algérienne à Marseille, prostituée et réfugiée en France en tant que femme transgenre. Ethnofiction, entre le film expérimental et la performance, *Samira* est une installation composée de deux écrans, qui donnent à voir et à entendre les interactions de Samira (et parfois de Karim, autre identité de Samira) avec Nicola Mai et d'autres interlocuteurs : administrations chargées du droit d'asile, cadres associatifs. Les scènes sont jouées par des acteurs professionnels qui « mett[ent] en scène des vraies personnes » (Mai, 2013) ; seul Nicola Mai joue son propre rôle. Plutôt que de « donner la parole » à Karim/Samira, Nicola Mai engage une réflexion sur les conditions d'énonciation d'un récit migratoire, en créant des conditions narratives inédites dans le film. « Le projet questionne les revendications d'authenticité, d'objectivité et de crédibilité qui sous-tendent à la fois l'action humanitaire et la recherche scientifique » (Mai, 2013).

Ce travail est à mettre en perspective avec la critique de Gayatri C. Spivak (1988) sur la conception d'un « sujet » subalterne en capacité de « parler » et d'être entendu. Il s'agit de se méfier de la naturalisation d'une authenticité, et ce faisant « de tout essentialisme, de toute recherche des origines pures, de toute prétention à capturer la pureté de la 'voix' [des subalternes] » (Fistetti, 2010, 50). Les recherches menées en interaction avec des individus catégorisés comme réfugiés et demandeurs d'asile comportent le risque de l'essentialisation d'une voix victimaire et « authentique ». Cette subjectification, produite dans le travail de recherche (Fassin, 2008), renforce l'assignation administrative et politique du « vrai réfugié », défini comme victime de persécutions et de violences (Akoka, 2011). Produite par une « politique de la pitié » (Boltanski, 2007), la figure victimaire peut contribuer à un sentimentalisme moral, mais aussi d'hypocrisie au sens où « celui qui feint de prendre pitié ne fait que prendre plaisir aux souffrances [des] malheureux » (Boltanski, 2004). La notion de « politique de la pitié », théorisée par Hannah Arendt (1963) et discutée par Luc Boltanski (2007), désigne précisément le processus de mise à distance et de généralisation des questions socio-politiques engageant une souffrance, à partir d'émotions, telles que l'indignation et l'apitoiement. Luc Boltanski pose la question de savoir « sous quelles conditions une parole sur la souffrance peut (...) être considérée comme une parole agissante, [orientée] vers un idéal d'émancipation » (Boltanski, 2007, 17-18). Geraldine Pratt (2009), au sujet d'un travail qui consistait à co-construire des récits sur les conditions de vie à Vancouver avec des femmes philippines, dans le but d'alerter les gouvernements locaux, explique combien les récits produits ont contribué à réifier les situations sociales décrites, en suscitant un sentiment de pitié, bien plus qu'à engager des actions politiques. Comme le précise Emilie Cameron commentant les travaux de Geraldine Pratt : « there is always the risk that the

story of an 'other' preserves rather than disrupts the status quo » (Cameron, 2012, 583).

Ainsi, les épistémologies et méthodologies critiques, en particulier féministes, ont largement contribué à renouveler les conditions d'interactions entre enquêté.e.s et chercheur.se.s et à critiquer l'interprétation des récits en termes d'authenticité et d'extériorité aux conditions d'énonciation. Si ces tournants sont majeurs, plusieurs difficultés éthiques, politiques et scientifiques persistent.

Dans le domaine des *Refugee Studies*, le contexte politique de suspicion, à partir duquel est créée l'opposition entre « vrai » et « faux réfugié », nécessite de porter une attention particulière à la construction de relations intersubjectives de confiance. Or, il est souvent difficile de trouver un équilibre entre « le respect mutuel, l'implication, la responsabilité partagée » (Kobayashi, 1994, 76, traduction Volvey, 2014, 99), et les « risque[s] du maternalisme » (Volvey, 2014, 105), de la victimisation ou encore du recours trop exclusif aux affects.

Ces enjeux autour des modalités de construction et de partage d'un espace de travail avec des personnes en situation de réfugiés, ont été mis à l'épreuve pendant des ateliers créés à Grenoble en mai et juin 2013.

Dans la section suivante, je présente cette expérimentation méthodologique, mise en œuvre dans la perspective de partager avec des personnes réfugié.e.s, un espace hospitalier et créatif, ouvert sur la Cité.

Crossing Maps/Cartographies traverses : un dispositif de recherche-création relationnelle

De mai à juin 2013, s'est tenu à Grenoble, dans les locaux de l'association Accueil Demandeurs d'Asile¹³, un atelier cartographique expérimental, intitulé « *Crossing Maps/Cartographies traverses* ». Deux fois par semaine, pendant des séances de deux à trois heures, nous nous sommes rencontré.e.s, artistes, géographes, habitant.e.s grenoblois.e.s en situation de demande d'asile ou réfugié.e.s.

Après être revenue sur les conditions des rencontres entre participant.e.s, artistes et chercheuses, je présenterai les pratiques méthodologiques et cartographiques qui ont été partagées.

¹³ Sur l'association Accueil Demandeurs d'Asile, voir son site internet : <http://ada-grenoble.org/>.

Conditions des rencontres et mises en relation

Une rencontre avec Marie Moreau et Lauriane Houbey, deux artistes grenobloises, qui exposaient en 2012 l'installation *Cartographies intérieures* au Laboratoire d'Art Aujourd'hui à Grenoble, a déterminé l'organisation des ateliers. Ce travail était composé de cartes dessinées à main levée, certaines brodées sur des tissus, d'autres dessinées à même le sol, figurant des fragments de récits de déplacements à différentes échelles. Les cartes avaient été collectées, co-produites, et transformées en partie par les artistes, auprès d'usagers de plusieurs structures sociales grenobloises. J'ai visité l'exposition alors que je travaillais au sein du programme EUBorderscapes sur les franchissements frontaliers contemporains de l'Union Européenne. Pour aborder avec des personnes en situation d'exil leurs expériences de franchissement, il m'a paru intéressant de travailler avec les artistes pour échanger nos pratiques, en particulier cartographiques, et inviter des participant.e.s à s'en saisir. L'hypothèse formulée était que les intentions et perspectives esthétiques des artistes, situées en dehors d'horizons de vérité et de référentialité, pouvaient contribuer à une critique en actes du positivisme narratif utilisé par les administrations à des fins d'exclusion.

Les premières rencontres avec les participant.e.s ont eu lieu dans les locaux de l'association Accueil Demandeurs d'Asile, qui accompagne les demandeurs d'asile dans leurs procédures administratives et leur vie à Grenoble. J'ai rencontré à plusieurs reprises Olivier Tirard-Collet, chargé de mission à l'ADA, pour lui exposer le projet, qu'il a très vite soutenu, en me donnant les contacts de plusieurs usagers de l'association. Les défis étaient multiples : susciter un intérêt à participer aux séances d'atelier, de surcroît bénévolement ; inventer des modes de relations et un cadre de confiance, qui autorisent un travail commun.

Lors des premières rencontres individuelles avec les futurs participant.e.s, je me suis présentée en tant qu'enseignante-chercheuse souhaitant co-produire des cartes portant sur les expériences migratoires, pour pouvoir les utiliser dans mes cours auprès des étudiant.e.s et avec un public plus large, et ainsi contribuer aux débats scientifiques et citoyens sur les politiques d'asile. La perspective de s'adresser à un public divers a retenu l'attention de plusieurs participant.e.s, qui, à leur tour, ont invité des connaissances et des ami.e.s. Je présentais systématiquement les conditions matérielles des rencontres : les rencontres avaient eu lieu à la Maison des Associations, chaque fois autour d'un goûter et d'un grand espace de travail autour duquel s'asseoir.

Parmi la trentaine de personnes rencontrées, douze ont participé de manière active et régulière aux ateliers : elles parlaient des dizaines de langues différentes, avaient habité et parcouru de très nombreux pays,

avaient été ou étaient encore au moment des rencontres de nationalité soudanaise, érythréenne, arménienne, congolaise, guinéenne, algérienne, azérie et afghane. Certain.e.s étaient demandeur-se-s d'asile, réfugié-e-s, d'autres, exclu-e-s des statuts et circuits administratifs à l'époque des rencontres.

Les personnes invitées ont participé bénévolement aux ateliers ; la plupart n'avait pas le droit de travailler en France. Les artistes et les chercheuses ont été rémunérées respectivement par le programme de recherche EUBorderscapes et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Avec l'évolution des statuts administratifs de certain.e.s participant.e.s et la poursuite de plusieurs projets communs, certain.e.s ont pu être rémunérés après la fin des ateliers, tandis que des droits d'auteur obtenus lors d'une exposition en Suisse¹⁴ ont été redistribués à chacun.e des participant.e.s en 2014.

Les questions relatives à l'autorat et à la propriété intellectuelle se sont également posées et ont été contractualisées par une convention rédigée par les institutions universitaires et de recherche¹⁵, après de nombreuses discussions collectives. Si les intentions initiales du projet étaient de mener des séances communes entre artistes et chercheuses, les artistes ont progressivement affirmé un mode de fonctionnement relativement autonome au sein des ateliers. Ainsi, des séances ont été organisées par les artistes d'une part, et par moi-même d'autre part, avec des modalités d'interventions distinctes. Selon la Convention, chaque acteur du projet, artistes, chercheuses, participant.e.s, a le droit de reproduire, traduire, diffuser, éditer en intégralité ou en partie les œuvres produites dans le cadre des différentes séances, « à condition de respecter le droit moral des auteurs, notamment le droit à la paternité. A ce titre, [chacun] s'engage à mentionner le nom et la qualité de l'auteur¹⁶ sur le support de reproduction de l'œuvre » (Convention de cession de droits, 2013).

Trois dispositifs ont été expérimentés pendant les séances:

- entre les participant.e.s et les chercheuses :

Avec l'aide d'Anne-Laure Amilhat Szary, chercheuse en géographie à l'Université de Grenoble Alpes, j'ai travaillé avec les participant.e-s à la constitution d'une légende cartographique commune, élaborée à partir de discussions collectives sur les mots-clés du voyage. Ces mots, prononcés et traduits en plusieurs langues au fur et à mesure des discussions, ont été

¹⁴ 16-28 septembre 2014, exposition Frontières et Migrations, Université de Genève, Genève, Suisse <http://www.unige.ch/sciences-societe/geo/frontieres-migrations/fr/>.

¹⁵ Le laboratoire PACTE à Grenoble, le CNRS, l'Université Grenoble Alpes.

¹⁶ Les participant.e.s sont mentionné.e.s comme tel dans la légende des cartes reproduites dans cet article. Leurs prénoms, noms ou initiales figurent en fonction de la volonté de chacun.e.

symbolisés par le groupe à l'aide de gommettes de tailles, de couleurs et de formes différentes. La légende produite a ensuite été utilisée par chacun.e pour le dessin de cartes individuelles d'expériences migratoires ;

- entre les participant.e.s et les artistes :

Marie Moreau a proposé aux participant.e-s de dessiner individuellement et à main levée leurs voyages sur de grandes nappes blanches ; les nappes ont été ensuite brodées en partie par l'artiste et les participant.e-s ;

Lauriane Houbey et Fabien Fischer, ont travaillé, chacun séparément, à la constitution de deux documents audio, qui donnent à entendre des souvenirs sonores des expériences migratoires et des récits du quotidien à Grenoble. Leur travail est composé d'enregistrements de conversations, issues en partie du commentaire des cartes dessinées par les participant.e.s avec Sarah Mekdjian, Anne-Laure Amilhat Szary et Marie Moreau.

Plusieurs participant.e.s ont créé des cartes en dehors des propositions des chercheuses et des artistes : c'est ainsi qu'à la place ou en plus du dessin cartographique, Gladeema Nasruddin a modelé des cartes en relief dans l'argile, d'autres ont créé des codes visuels différents de la légende commune, ou ont effectué des collages de photographies sur des supports cartographiques. Deux participant.e.s ont dessiné un guide Grenoble à l'usage des nouveaux arrivants. En plus de ces dispositifs créatifs, Mabeye Deme, photographe, a documenté les ateliers, en insistant sur les gestes en train de se faire (mains qui brodent, qui dessinent, qui collent, qui modèlent...).

La section suivante analyse les apports de ces pratiques cartographiques dans la constitution d'un espace de travail partagé.

Des cartographies à partager

Dessiner des cartes était une pratique partagée par la majorité des participant.e.s avant nos rencontres. Marie Moreau relate ainsi les observations de sa sœur, travailleuse sociale dans un foyer de jour à Grenoble, où de nombreuses personnes en situation de demande d'asile se restaurent quotidiennement :

ma sœur [travailleuse sociale dans ce foyer] racontait qu'à la fin des repas, les sets de tables servaient à dessiner des trajectoires, et recouvrait les tables de géographies fragmentaires et personnalisées. Les « convives » s'en servaient pour comprendre d'où ils venaient quand ils ne parlaient pas les mêmes langues. Elle racontait comment certaines cartes faisaient office de plan 'système D' de la ville, et passaient ainsi de main en main, diffusant les repères (Houbey, Moreau, 2013, 2).

La cartographie se fait ici outil de solidarité et outil tactique pour survivre à Grenoble. Ces usages rappellent les intentions de pratiques « contre-cartographiques », notamment transformer et subvertir les usages dominants de l'espace (Del Casino et Hanna, 2006 ; Crampton, 2009 ; Counter Cartographies Collective et al., 2012). Ce courant regroupe un ensemble hétérogène de pratiques et de documents cartographiques, qui sont le plus souvent à la fois scientifiques, militants, artistiques, activistes (Augoyard, 2000 ; Lindgaard, 2005) et qui visent à ouvrir des brèches dans les systèmes de gouvernementalité contemporains (Mekdjian, 2015). On peut citer en exemple, dans le domaine des migrations, le *Transborder Immigrant Tool*, logiciel GPS pour téléphone portable qui donne accès aux points d'eau dans le désert entre les Etats-Unis et le Mexique et qui diffuse des textes de poésie (Electronic Disturbance Theater 2.0, 2009), la *Carte critique du Détroit de Gibraltar*, produite par le collectif d'artistes et de chercheur.se.s Hackitectura où sont localisés les systèmes de surveillance de Frontex (Hackitectura, 2004) ou encore l'atlas de cartographie critique du collectif scientifique et militant Migreurop (Clochard, Migreurop, 2012), qui documente et dénonce les conditions migratoires contemporaines. Denis Cosgrove (2008) a montré combien les évolutions épistémologiques de la cartographie scientifique, notamment la critique de ses usages hégémoniques, avaient entraîné de profondes transformations dans la création cartographique, à la fois scientifique et artistique. Les usages artistiques de la cartographie participent par ailleurs d'un tournant spatial dans l'art contemporain (Wood, 2006, Cosgrove 2008, Tiberghien 2010, Volvey 2007, 2014 ; Hawkins, 2014 ; Quirós et Imhoff, 2014). Pendant les ateliers, la cartographie a été utilisée en tant que forme graphique et esthétique, et comme support d'action, pour reconfigurer et inventer, de manière performative, des pratiques spatio-temporelles sur le terrain urbain. En proposant aux participant.e.s de cartographier des éléments relatifs aux voyages migratoires et à la vie à Grenoble, nous avons inscrit notre travail dans la continuité des pratiques et actes « contre-cartographiques » qu'ils mettaient déjà en œuvre. Le guide de Grenoble à destination des nouveaux arrivants réalisé par deux participant.e.s s'inscrit dans cette perspective : il décrit les lieux-clés de la procédure d'asile et de la survie dans Grenoble. La carte est une invitation à parcourir le terrain grenoblois, en suivant des attitudes précises, à la manière des consignes d'un jeu (Fig. 1).

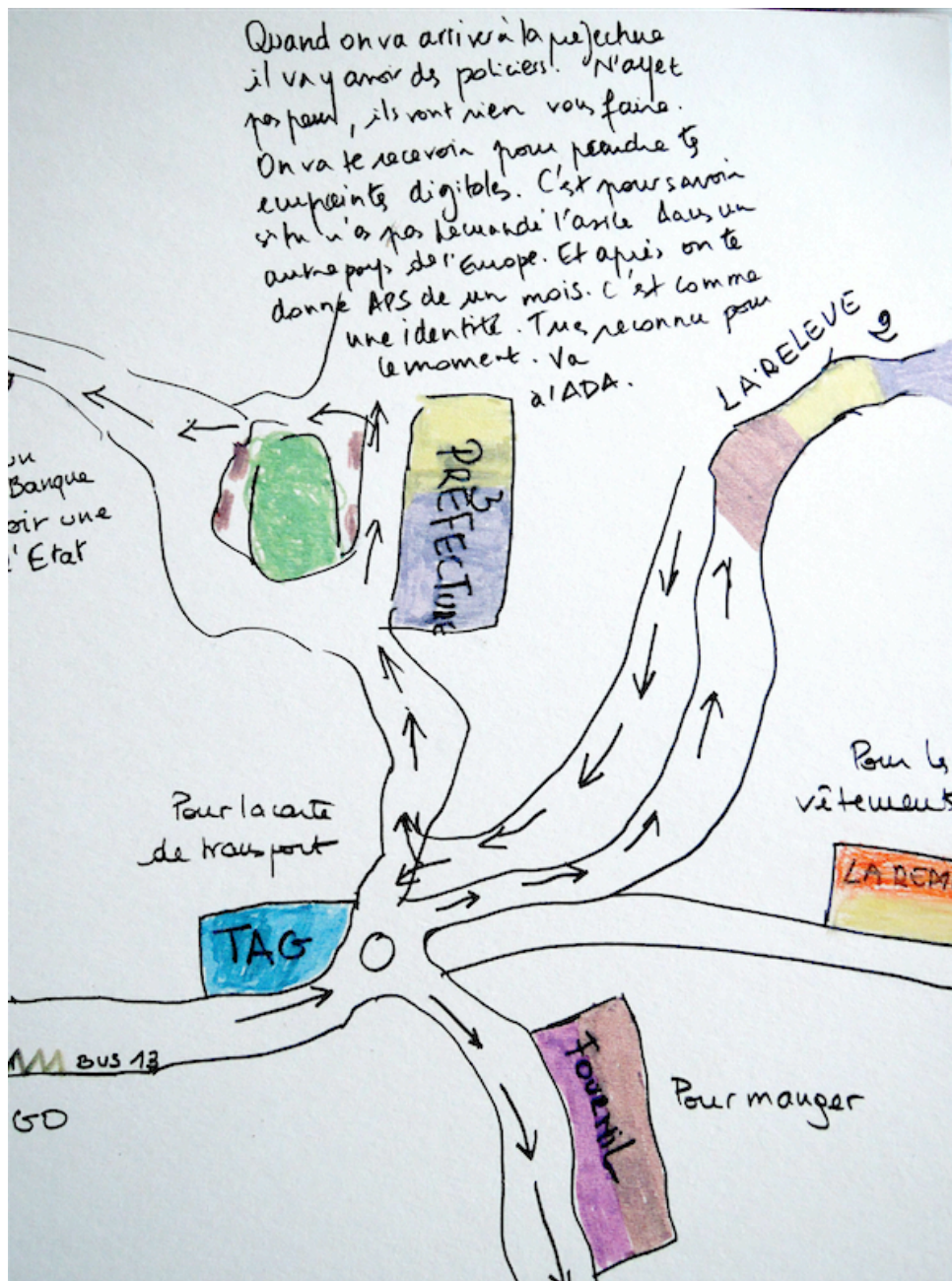


Fig. 1- Guide de Grenoble pour les nouveaux arrivants. Extrait. S. P. et K., participant.e.s des ateliers. Photographie par Mabeye Deme, 2013.

Ce travail fait écho à *D'ici là le milieu*¹⁷, « pièce sonore à marcher », créée par Lauriane Houbey. Écoulée au casque individuel, cette pièce sonore

¹⁷ *D'ici là le milieu*, Lauriane Houbey, pièce sonore à écouter au casque, 17'21 minutes.

est composée d'extraits de discussions entre l'artiste et les personnes rencontrées au sujet des ambiances sonores des voyages, entrecoupés par la voix de l'artiste qui s'adresse à l'auditeur.trice en l'invitant à marcher, à se déplacer, à prêter attention à sa respiration... Les récits des ambiances sonores, qui composent des sortes de cartographies sensibles des déplacements migratoires, sont éprouvés par les corps en mouvement des auditeurs.trices. Le dispositif artistique compose avec « l'engagement du corps (*corporeal performances*) (...), posant l'idée d'une *geography as embodied work* » (Volvey, 2014, 104).

Le *Guide de Grenoble* ou encore la pièce sonore à marcher ont servi d'invitation à pratiquer le terrain, à inventer des tactiques de survie, à déambuler et éprouver corporellement des expériences inédites. Ces usages post-représentationnels de la cartographie (Del Casino, Hanna, 2006 ; Crampton, 2009 ; Caquard, 2015) rejoignent les méthodologies féministes, qui visent à construire des terrains de travail (ou de jeu) participatifs, à créer des performances et des mises en situation pour éprouver et questionner les rapports de genre, à mettre en acte des espaces communs d'expérimentation et de réflexion critique.

L'enjeu de créer des conditions collectives de partage d'expériences a une vocation politique, dans un contexte où l'exercice narratif imposé par les administrations revient précisément à atomiser les expressions collectives, comme l'explique Gérard Noiriel : « en un siècle et demi, l'institutionnalisation du droit d'asile a provoqué l'atomisation de la parole collective des réfugiés, en même temps que la disparition des protestations politiques émanant de leurs rangs » (Noiriel, 2012, 252). Le dispositif de la « légende », dans un registre à la fois discursif et visuel, a également contribué à créer des conditions d'échanges collectifs. Les participant.e.s ont été invités à écrire sur de petits bouts de papiers des mots-clés relatifs aux voyages migratoires. Les mots, écrits en de multiples langues et alphabets¹⁸, ont été notés sur un tableau, puis regroupés (Fig. 2).

¹⁸ La plupart des participant.e.s ont écrit principalement dans les langues et les alphabets qu'ils connaissaient le mieux. Nous n'avons pas imposé pendant les ateliers une ou des langues pour la création des cartes ; nous avons laissé faire, y compris les efforts de communication et de traduction qui ont occupé une grande partie des conversations et des temps d'écriture des ateliers. L'hospitalité a donc aussi tenté d'être langagière.

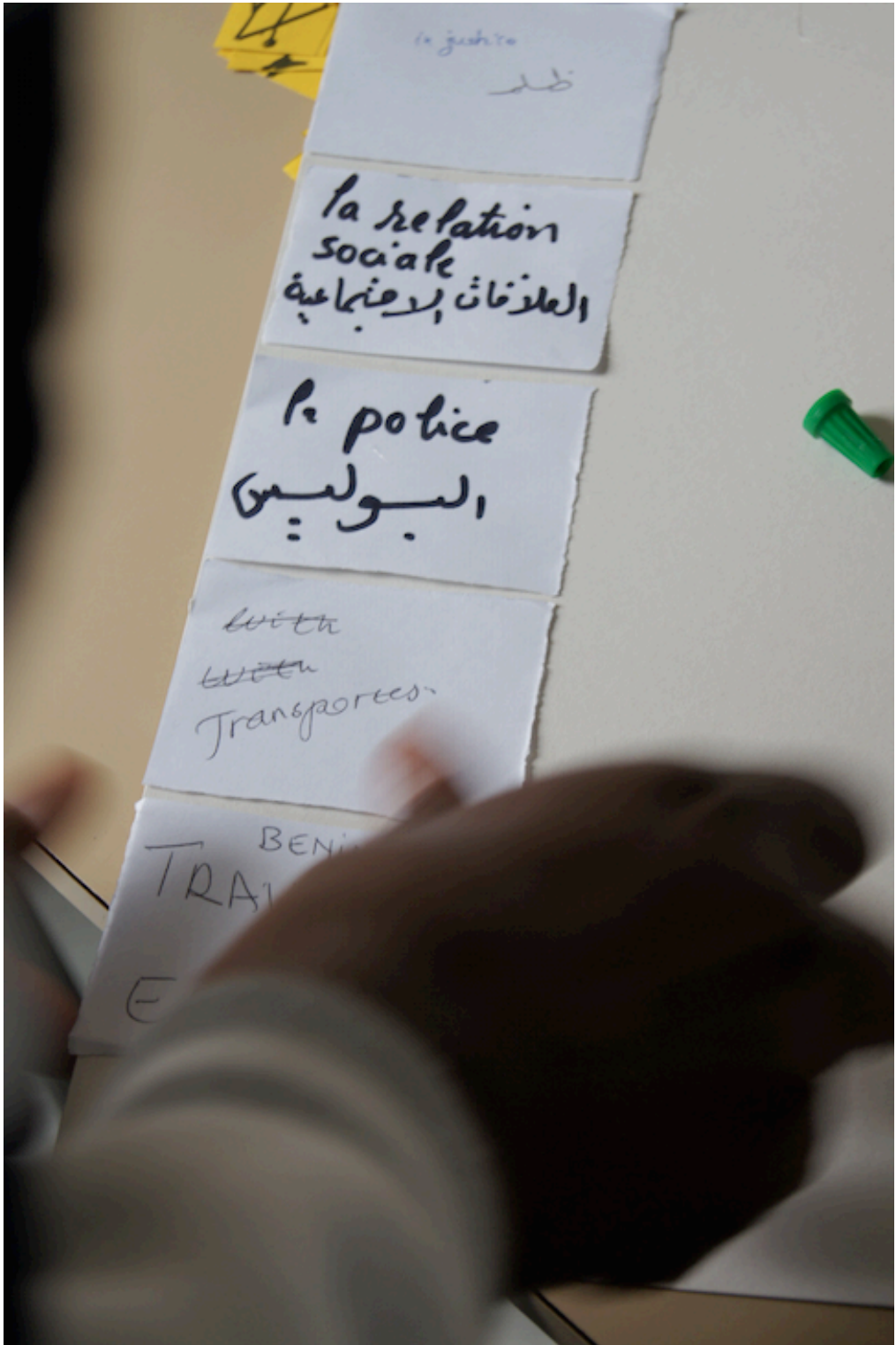


Fig. 2 - *Les mots du voyage*. Photographie de Mabeye Deme. 2013.

Une séance entière de discussion collective autour du tableau a permis de sélectionner les mots les plus évocateurs. Une fois choisis, les participant.e.s ont travaillé à leur symbolisation par des gommettes de couleur, de forme et de taille différentes.

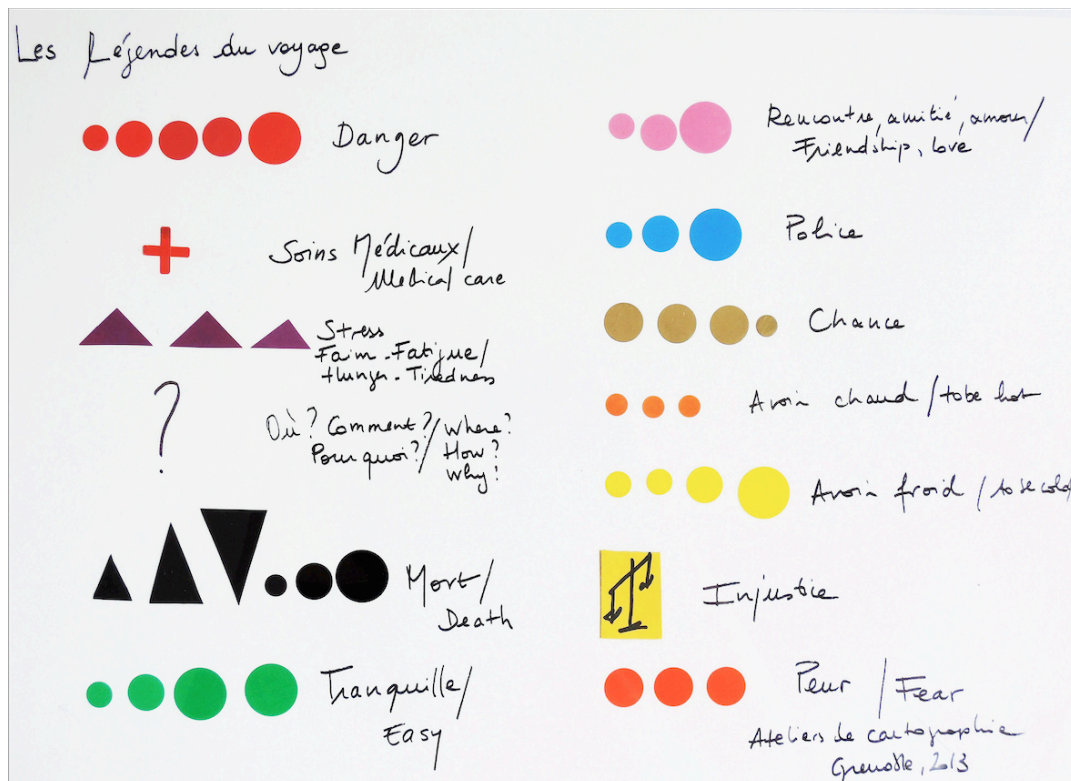


Fig. 3 – Les légendes du voyage. Participant.e.s des ateliers. Photographie par Mabeye Deme, 2013.

Dans la légende finale (Fig. 3), ici présentée en français et en anglais, les mots choisis disent à la fois des événements – *la mort, la rencontre, le danger*-, des émotions et des sensations – *avoir faim, chaud, froid, se sentir tranquille*, se sentir perdu en se demandant « *où, comment, pourquoi* ? » -, tandis que *la police* et la notion d'*injustice* traitent plus directement des politiques migratoires. À partir de la légende commune, les participant.e.s ont dessiné des cartes individuelles (Fig. 4). Les gommettes ponctuent les parcours d'émotions, de rencontres, de surgissements de la police, de disparitions. Les cartes ont été spontanément commentées au gré des échanges par leur auteur.e.s et d'autres participant.e.s. Les relevés d'expériences ont circulé au gré des tracés cartographiques et du collage des gommettes.



Fig. 4 - Cartographie. I.I., participant des ateliers. Photographie par Mabeye Deme. 2013.



Fig. 5 - *Mountains*, H. S.. Participant des ateliers. Photographie par Mabeye Deme, 2013.

Dans la carte *Mountains*, réalisée par H. S. (Fig. 5), la mention des Etats et de quelques-unes de leurs frontières alterne avec des données sensibles et des descriptions des paysages traversés, collectées depuis le sol, « chemin faisant ». L'espace est représenté à partir d'un point de vue zénithal et selon une perspective horizontale (représentations du voyageur en train de marcher ; des moyens de transport : barque, camions, train ; des montagnes érigées le long de la route). À l'instar de *Mountains*, la plupart des cartes créées ne présentent ni narration totalisante, ni projection cartographique conventionnelle, à partir d'un point de vue unique zénithal, mais une multiplication de narrations enchâssées, élaborées à partir de plusieurs points de vue et modes de projections. Les figures 6 et 7 sont des extraits de cartes dessinées et en partie brodées sur tissu, où figurent à la fois les pays traversés et le dessin des moyens de transport ayant permis les franchissements : les camions avec la position du corps du passager dans et sous l'engin (Fig. 6), les bateaux sur la Méditerranée (Fig. 7). La figuration de la place du corps du passager est une autre expression de l'épreuve physique et psychique que constituent les déplacements, en écho avec la performance marchée générée par *Ici là pas encore*.

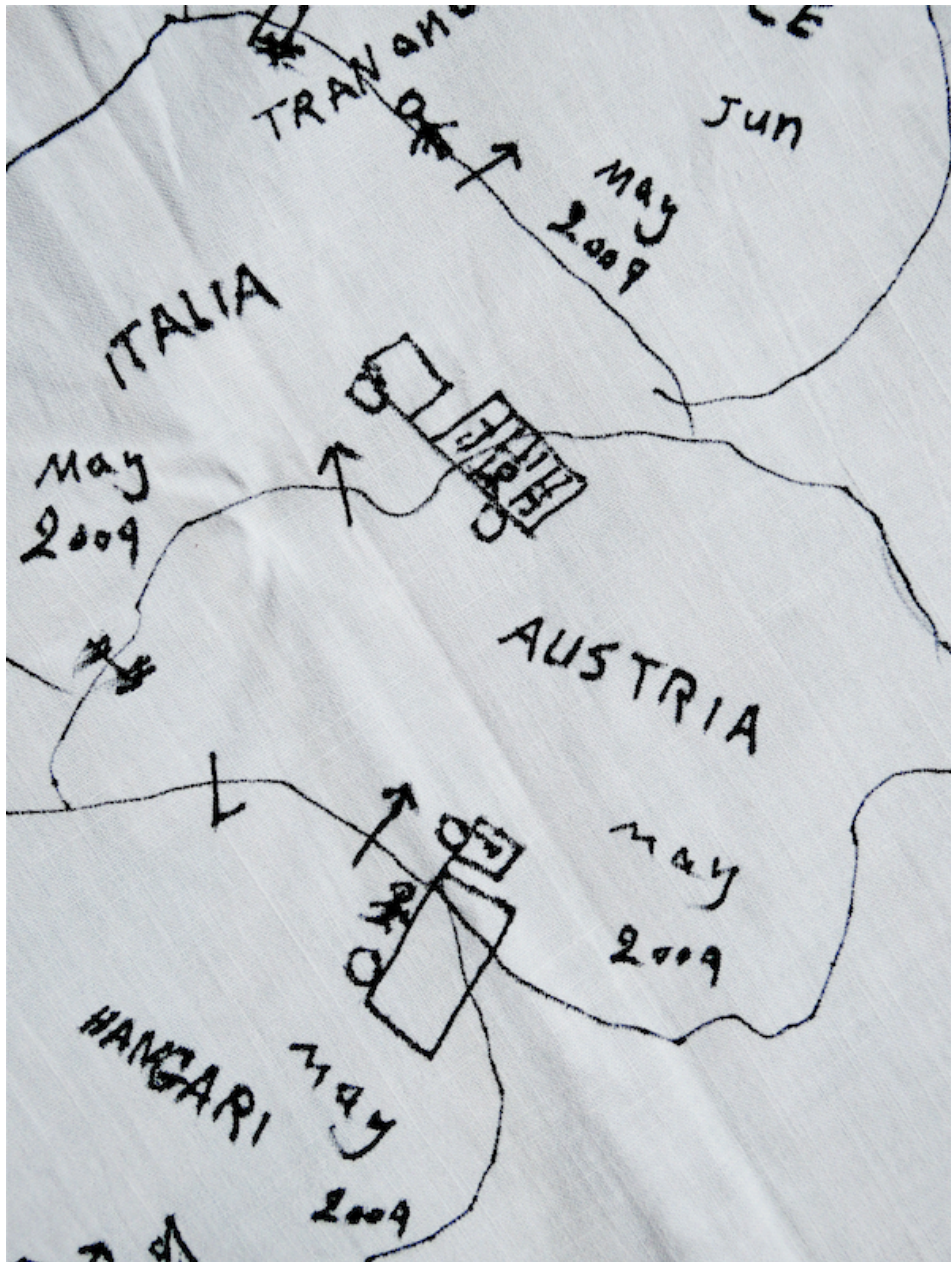


Fig. 6 - Dans et sous le camion. Carte sur tissu. Extrait. H. S. Participant des ateliers. Photographie par Mabeye Deme, 2013.



Fig. 7 - Bateaux. Carte sur tissu. Extrait. I.I. Participant des ateliers. Photographie par Mabeye Deme, 2013

En plus des modes de figuration des expériences migratoires, la matérialité des cartes – réalisées sur papier, sur tissu, en argile, enregistrées sur bandes sonores - a suscité des souvenirs et des associations particulières. Le tissu blanc, sur lequel les participant.e.s ont été invités à dessiner par Marie Moreau, a rappelé à plusieurs participant.e.s le matériau des linceuls dont les corps des camarades morts avaient été recouverts pendant les voyages. Certain.e.s ont ainsi refusé catégoriquement de dessiner sur ce tissu, d'autres ont proposé plutôt de le coudre et le broder, pour le transformer. D'autres encore ont proposé l'argile comme matériau de cartographie, rappelant le sable dans lequel ils avaient tracé des noms, des itinéraires, pendant les voyages. Les figures 8 et 9 montrent Gladeema Nasruddin en train de réaliser sa carte en argile, intitulée *The World Is Stopping Us* ; ce matériau a permis la réalisation d'objets en trois dimensions (notamment un char, une embarcation surchargée de passagers, un personnage assis la tête entre les mains), qui mettent en évidence des temps forts du récit (Fig. 10).



Fig. 8 - *Modelage 1*, Gladeema Nasruddin. Participant des ateliers, demandeur d'asile¹⁹. Photographie par Mabeye Deme, 2013.

¹⁹ Gladeema Nasruddin souhaite signer de son nom et de sa qualité à l'époque des ateliers



Fig 9 - Modelage 2, Gladeema Nasruddin. Participant des ateliers, demandeur d'asile. Photographie par Mabeye Deme, 2013.

de « demandeur d'asile ».



Fig 10 - *The World Is Stopping Us*, Gladeema Nasruddin. Participant des ateliers, demandeur d'asile. Photographie par Mabeye Deme, 2013.

Au-delà d'une approche représentationnelle, les cartographies mises en œuvre sont pratiques et tactiques, à l'instar du *Guide de Grenoble* ; elles sont orientées vers l'action et la pratique du terrain, éprouvé à partir de la marche et des corps en mouvement, sur le mode de la performance (*Ici là pas encore*). Les affects, les émotions, les sensations, les « éprouvés » des voyages sont aussi figurés par la légende commune, autorisant des partages d'expériences. La matérialité et la diversité des supports cartographiques (tissu, papier, argile) permettent de revisiter des souvenirs et remobiliser des gestes signifiants.

Nous, artistes et chercheuses, n'avons cherché ni à vérifier la « vraisemblance » des cartes, ni à valider ce qui était dit ou figuré, en croisant les données figurées à d'autres sources d'informations. Nous n'avons pas non plus travaillé à « faire respecter » les dispositifs créatifs proposés : chacun.e s'est approprié ces procédés, y compris en refusant de les mettre en œuvre. Les paroles et les dessins des participant.e.s n'ont pas été comparés à ce qui avait été exprimé lors des séances précédentes ou avec d'autres interlocuteurs. Ces principes de travail rejoignent les méthodologies relevant du tournant linguistique, qui insistent d'avantage sur les conditions d'énonciation que sur le contenu des énoncés. En affirmant que les cartes ne sont ni vraies, ni fausses, nous formulons une critique à l'encontre de la « réalité objective » qui sert de référence morale à l'évaluation des récits administratifs des demandeurs d'asile. Cette même critique est aussi en jeu dans le film précédemment évoqué de Nicola Mai, *Samira* (2013).

Au total, le dispositif *Crossing Maps/Cartographies Traverses* regroupe une trentaine de cartes dessinées (sur papier et sur tissu), une carte modelée dans l'argile, et deux documents sonores *D'ici là le milieu* et *Ici, pas encore*²⁰. Cet ensemble plastique et sonore a été exposé à plusieurs reprises au sein d'institutions muséales, universitaires et pendant des événements militants²¹ ; il a également donné lieu à plusieurs publications, dont un article paru dans une revue académique de géographie co-signée

²⁰ Pièce sonore réalisée par Fabien Fischer, autour de dialogues qui portent sur la vie à Grenoble, 27'18 minutes.

²¹ 20 juin 2013, Espace Convivi'âge, Centre Social, Grenoble, France ; 1er octobre-3 novembre 2013, Musée des Tapisseries, Anti-Atlas des Frontières, Aix-en-Provence, France <http://www.antitlas.net/musee-des-tapisseries/> ; 18 novembre-1er décembre 2013 Festival Migrant/Scène de la Cimade, café À l'Affût/Ecole de la Paix/café l'Atypik, rue Très-Cloîtres, Grenoble, France ; 16-28 septembre 2014, exposition Frontières et Migrations, Université de Genève, Genève, Suisse <http://www.unige.ch/sciences-societe/geo/frontieres-migrations/fr/> ; 3-5 octobre 2014, Musée Pierre Noël, Festival International de Géographie, Saint Dié des Vosges, France ; 7 novembre-3 décembre 2014, Médiathèque Municipale Jean Pellerin, Semaine de la Solidarité Internationale, Pontcharra, France.

avec Gladeema Nasruddin, auteur de la carte en argile (Mekdjian et al., 2014).

Les expositions du dispositif ont suscité de nombreuses discussions avec les artistes, et notamment Marie Moreau, à propos du statut des cartes (qui font *œuvre* pour Marie Moreau, et que j'appelle *objets de médiation*, chacun de ses termes renvoyant à nos formations et cadres respectifs de travail). Les conditions d'exposition ont également animé nos débats. Un ou deux participant.e.s, dont Gladeema Nasruddin avec lequel j'ai continué à travailler après les ateliers et qui mène des activités militantes et artistiques, sont toujours intervenus à mes côtés lors des inaugurations ou dans le cadre d'événements organisés spécifiquement autour des expositions²². Pour Marie Moreau, les *œuvres* n'ont pas à être accompagnées par la présence de leurs auteur.e.s, mais plutôt par des documents écrits et dessinés qui racontent en partie les conditions de leur création. Malgré les divergences évoquées, il nous est apparu nécessaire de rendre compte, d'une manière ou d'une autre, du contexte de création du dispositif et des relations créées pendant les ateliers. Le fait d'exposer le dispositif a soulevé d'autres questionnements, notamment sur le risque de spectacularisation et d'esthétisation des questions sociales et politiques cartographiées. Les enjeux autour de l'exposition et de la réception du dispositif, par les publics mais aussi par les auteur.e.s et organisatrices des ateliers, ne sont pas le propos de cet article à ce stade de l'analyse, mais sont des objets d'étude et d'expérimentation à venir. Une exposition qui se tiendra à Lyon, en France, pendant trois mois en 2016 au Centre pour l'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD), devrait nous permettre de travailler, en actes, ces enjeux et d'expérimenter différentes modalités de médiations.

Conclusion

La réflexion proposée dans cet article part d'un défi méthodologique, éthique et politique, qui résulte de l'interaction entre le contexte politique du droit d'asile dans les pays signataires de la Convention de la Genève et les conditions de réalisation de la recherche dans le domaine des *Refugee Studies*. Cette interaction est particulièrement problématique au sujet des récits migratoires et des pratiques narratives. À la suite notamment des travaux de Didier Fassin, Carolina Kobelinsky, Elise Pestre et Karen Akoka portant sur le cas français, nous avons montré qu'un contexte de suspicion

²² Voir par exemple la conférence donnée par Gladeema Nasruddin, Anne-Laure Amilhat Szary et moi-même dans le cadre de l'exposition-colloque de l'antiAtlas des frontières en 2013 : <http://www.antiatlas.net/en/2014/12/15/anne-laure-amilhat-szary-sarah-mekdjian-gladeema-nasruddin-un-anti-atlas-des-frontieres-vecues/>.

dominait les conditions d'énonciation administrative des récits migratoires des demandeurs d'asile. L'appréciation par les agents administratifs de la véracité des requérants relève de critères impossibles à objectiver, et pourtant présentés comme objectivables. Dans ce contexte qui génère une importante violence psychique, physique, politique, nous avons posé la question des conditions d'interactions avec des personnes réfugiées dans le cadre d'un protocole de recherche.

Cartographies traverses/Crossing Maps est un dispositif de recherche-crédation élaboré à Grenoble, qui vise précisément à prendre acte de ce contexte politique, pour mettre en œuvre des pratiques d'hospitalité, expérimenter des méthodologies relationnelles, à contre-courant de la suspicion à l'égard des réfugié.e.s, ouvrir un espace de dialogue critique sur les conditions migratoires contemporaines, ouvert sur la Cité. Plusieurs principes directeurs ont guidé ce travail participatif mené avec douze habitant.e.s grenoblois.e.s en situation de demande d'asile ou de réfugié.e.s, des artistes et des chercheuses :

- le principe du « ni vrai, ni faux », autrement dit la suspension des jugements et interprétations des récits en termes de « véracité » et d' « authenticité ». Ce principe, proche des perspectives pragmatiques établies par le tournant linguistique et des intentions esthétiques des artistes, est au fondement des relations hospitalières tissées avec les participant.e.s des ateliers ;
- la construction d'un terrain de recherche et de création qui provoque des situations d'interactions à partir de pratiques, de « faire » en commun, qui ne soient pas exclusivement discursifs. Dans le cadre des ateliers, il s'est agi de cartographies dessinées, modelées, brodées. Les récits oraux enregistrés ont été en partie suscités (« élicités ») à partir des cartes créées ; dans le travail de Lauriane Houbey, ils sont intégrés à une performance marchée qui tente, littéralement et symboliquement, de mettre en mouvement les auditeur.trice.s ;
- les pratiques créatives proposées ont été élaborées respectivement par les chercheuses et les artistes. Elles engagent dans leur création et, pour certaines, leur réception, des pratiques corporelles et sensibles (dessiner, broder, marcher...). La proposition de légende collective établie par les chercheuses a surtout porté l'accent sur la construction d'un espace de dialogue et de création partagé, contre l' « atomisation » des expressions collectives portant sur les expériences migratoires ;

- l'invitation à s'approprier librement les dispositifs créatifs, pour les mettre en œuvre, les transformer, ou au contraire refuser de les mettre en œuvre ;
- l'ouverture du dispositif à une réception voulue la plus large possible, par le biais d'expositions et de médiations dans différents lieux plus ou moins institutionnalisés et en lien avec des milieux militants.

Les apports de ces pratiques méthodologiques, issues de la contre-cartographie, de méthodes participatives, et plus largement des épistémologies féministes, ont d'abord été relationnels. Le cadre des ateliers a permis d'établir des relations créatives et de confiance, qui ont engagé d'autres travaux aujourd'hui en voie de développement avec plusieurs participant.e.s des ateliers. Par ailleurs, les cartes produites sont des contributions originales à la figuration des expériences migratoires. Les approches esthétiques (nappes cartographiées, pièce sonore qui engage des performances), associées aux approches plus discursives (*Les légendes du voyage*), se complètent pour former un ensemble de cartes représentationnelles et plus-que-représentationnelles des expériences migratoires, où données sensibles, savoirs et pratiques corporels, s'articulent à des données plus classiques sur les parcours spatio-temporels des individus en lien avec les politiques d'asile.

L'exposé de ces pratiques n'a pas pour objectif de fonder un nouveau protocole méthodologique institué et généralisable ; ce dispositif insiste précisément sur les manières de « faire avec » les contextes politiques, relationnels, sociaux, intersubjectifs qui composent nécessairement toute recherche et création.

La prochaine phase d'analyse et d'expérimentation s'articulera à la question de la réception du dispositif, de ses différentes modalités de médiation, avec les risques notamment de susciter (exclusivement) de la « sympathie » -au sens d'essentialisation d'une figure victimaire-, de l'« indignation » -c'est-à-dire de goût pour l'accusation-, ou encore d'« esthétisation » -au sens de divertissement-, selon la typologie établie par Luc Boltanski (2007) dans son travail sur le spectacle de la souffrance à distance. Au-delà de ces éventuelles *réactions*, il s'agira de penser des branchements du dispositif avec des *actions* militantes, en faveur de politiques et d'éthiques d'hospitalité en France et en Europe. La réforme récente du droit d'asile en France (loi du 29 juillet 2015), qui renforce les processus de sélection des « vrais réfugiés », dans un contexte d'augmentation importante du nombre de morts aux frontières de l'Union Européenne, pourrait être l'objet de réflexions et d'actions à mener collectivement avec des participant.e.s volontaires et des collectifs militants

auxquels certain.e.s d'entre nous participent déjà. La médiation de l'exposition à Lyon au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, à Lyon, est le prochain terrain d'expérimentation et de recherche sur le dispositif créé. Les ateliers grenoblois ont ainsi constitué une première tentative de distanciation critique et en actes du système de suspicion et de confiance impossible institué à l'égard des réfugiés en France par les politiques du droit d'asile.

Remerciements

Je remercie vivement les relecteur.trices et l'éditrice de cet article pour leurs analyses particulièrement éclairantes et bienveillantes. Mes remerciements sont également adressés à toutes celles et ceux qui ont permis l'existence des ateliers de cartographie grenoblois.

Références

- Agier, Michel. 2008. *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*. Paris, Flammarion.
- Akoka, Karen. 2011. L'archétype rêvé du réfugié. *Plein droit* 90, 13-16.
- Altounian, Janine. 2005. *De la cure à l'écriture*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Arendt, Hannah. 1963. *On Revolution*. New York : Viking Press.
- Augoyard, Jean-François. 2000. L'action artistique dans l'espace urbain. In, Jean Métral (ed.), *Cultures en ville, ou de l'art et du citoyen*. La Tour d'Aigues: Éditions de l'Aube, pp. 17-31.
- Bagnoli, Anna. 2009. Beyond the standard interview: the use of graphic elicitation and arts-based methods. *Qualitative Research* 9 (5), 547-570.
- Begog, Janig, Boulouch, Nathalie et Zabuyan, Elvan. 2011. *La performance: entre archives et pratiques contemporaines*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Belorgey, Jean-Michel. 2005. Du récit de persécution. *Plein Droit* 64, 39-40.
- Bingley, Amanda. 2003. In here and out there: Sensations between Self and landscape. *Social and Cultural Geography* 4 (3), 329-345.
- Boltanski, Luc. 2007. *La souffrance à distance*. Paris : Folio Essais.
- Bondi, Liz. et al. 2002. *Subjectivities, knowledges, and feminist geographies. The subjects and ethics of social research*. Oxford : Rowman et Littlefield Publishers.

- Borghgi, Rachele. 2012. De l'espace genré à l'espace « queerisé ». Quelques réflexions sur le concept de performance et son usage en géographie. *Travaux et documents de ESO* 33, 109-116.
- Bourdieu, Pierre. 1986. L'illusion biographique. *Actes de la recherche en sciences sociales* 62 et 63, 69-72.
- Bourriaud, Nicolas. 1998. *Esthétique relationnelle*, Dijon : Les Presses du réel.
- Cameron, Emilie. 2012. New geographies of story and storytelling. *Progress in Human Geography* 36 (5), 573–592.
- Caquard, Sébastien. 2015. Cartography III: A post-representational perspective on cognitive cartography. *Progress in Human Geography* 39 (2), 225-235.
- Clochard, Olivier, Réseau Migreurop. 2012. *Atlas des migrants en Europe : géographie critique des politiques migratoires*. Paris : Armand Colin.
- Corcuff, Philippe, Ion, Jacques et De Singly, François. 2005. *Politiques de l'individualisme. Entre sociologie et philosophie*. Paris : Textuel.
- Cosgrove, Denis. 2008. Cultural cartography : maps and mapping in cultural geography. *Annales de géographie* 2 (660-661), 159-178.
- Counter Cartographies Collective, Dalton, Craig et Mason-Deese, Liz. 2012. Counter (Mapping) Actions: Mapping as Militant Research. *ACME: An International E-Journal for Critical Geographies* 11 (3), 439-466.
- Crampton, Jeremy W. 2009. An Introduction to Critical Geography. *ACME: An International E-Journal for Critical Geographies* 4 (1), 11-33.
- Crang, Mike. 2003. Qualitative Methods: Touchy, Feely, Look-See?. *Progress in Human Geography*, 27 (4), 494-504.
- Crang, Mike. 2005. Qualitative methods: there is nothing outside the text?. *Progress in Human Geography* 29 (2), 225–233.
- Datta, Ayona. 2012. 'Where Is the Global City?' Visual Narratives of London among East European Migrants. *Urban Studies* 49 (8), 1725–1740.
- Del Casino Jr., Vincent J. et Hanna, Stephen P. 2006. Beyond The 'Binaries': A Methodological Intervention for Interrogating Maps as Representational Practices. *ACME: An International E-Journal for Critical Geographies* 4 (1), 34-56.
- Derrida, Jacques. 2005. *Poétique et politique du témoignage*. Paris : L'Herne.

- D'Halluin, Estelle. 2010. Passeurs d'histoire. De l'inconfort des acteurs associatifs impliqués dans l'aide à la procédure d'asile. In, Didier Fassin (ed.), *Les nouvelles frontières de la société française*. Paris : La Découverte, pp. 363-383.
- Domosh, Mona. 2003. Towards a more fully reciprocal feminist inquiry. *ACME: An International E-Journal for Critical Geographies* 2 (1), 107-111.
- Electronic Disturbance Theater 2.0. 2009. Transborder Immigrant Tool, A Mexico/U.S Border Disturbance Art Project.
<http://www.antiatlas.net/blog/2013/09/10/the-transborder-immigrant-tool-micha-cardenas-2009-usa-2/>.
- England, Kim. 1994. Getting personal: reflexivity, positionality, and feminist research. *Professional Geographer* 46, 1, 80-89.
- Eastmond, Marita. 2007. Stories as Lived Experience: Narratives in Forced Migration Research. *Journal of Refugee Studies* 20 (2), 248-264.
- Ernwein, Marion. 2014. La vidéo, un outil tout trouvé pour une géographie plus-que-représentationnelle?. *EspacesTemps.net*,
<http://www.espacestemp.net/articles/la-video-un-outil-tout-trouve-pour-une-geographie-plus-que-representationnelle/>.
- Fassin, Didier. 2008. The Humanitarian Politics of Testimony: Subjectification through Trauma in the Israeli–Palestinian Conflict. *Cultural Anthropology* 23 (3), 531–558.
- Fassin, Didier et Kobelinsky, Carolina. 2012. Comment on juge l'asile. L'institution comme agent moral. *Revue française de sociologie* 53 (4), 657-688.
- Fassin, Didier. 2013. The Precarious Truth Of Asylum. *Public Culture* 25 (1), 39-63.
- Fistetti, Francesco. 2009. *Théories du multiculturalisme. Un parcours entre philosophie et sciences sociales*. Paris : La Découverte.
- Greslier, Florence. 2007. La Commission des Recours des Réfugiés ou « l'intime conviction » face au recul du droit d'asile en France. *Revue Européenne des Migrations Internationales* 23 (2), 107-133.
- Guilhaumou, Jacques. 2004. Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive. *Texte ! Textes et Cultures* 9 (2),
http://www.revue-texto.net/Inedits/Guilhaumou_AD.html.
- Hackitectura. 2004. Cartographie critique de Gibraltar,
<http://www.antiatlas.net/blog/2013/08/14/cartographie-critique-de-gibraltar-hackitectura-2004-espagne/>.

- Harper, Douglas. 2002. Talking about pictures: a case for photo elicitation. *Visual Studies* 17 (1), 13-26.
- Hawkins, Harriet. 2014. *Geography, Art and Aesthetics*. Oxford : Oxford University Press.
- Houbey, Lauriane et Moreau, Marie. 2013. *Géographies Intérieures. Document d'artiste*. Grenoble : Laboratoire d'Art d'Aujourd'hui.
- Irago, Daniel. 2011. Le demandeur d'asile aux prises avec le dehors et le dedans. *Cliniques* 2 (2), 138-162.
- Issartel, Ludovic et Dérivois, Daniel. 2012. Interpréter et traduire la demande d'asile : quel travail psychique ?. *Cliniques méditerranéennes* 85 (1), 271-284.
- Jubany, Olga. 2011. Constructing truth in a culture of disbelief. Understanding asylum screening from within. *International Sociology* 26 (1), 74-94.
- Keats, Patrice. 2009 Multiple text analysis in narrative research: Visual, written, and spoken stories of experience. *Qualitative Research* 9 (2), 181-195.
- Kindon, Sara. 2003. Participatory video in geographic research: a feminist practice of looking?. *Area* 35(2), 142-153.
- Kobayashi, Audrey. 1994. Coloring the field : Gender, "race", and the politics of fieldwork. *The Professional Geographer* 46 (1), 73-80.
- Kobelinsky, Carolina. 2007. Le jugement quotidien des demandeurs d'asile. *Recueil Alexandries* 8. <http://www.reseau-terra.eu/article559.html>.
- Kobelinsky, Carolina. 2010. L'accueil des demandeurs d'asile. Une ethnographie de l'attente. Paris : Editions du Cygne.
- Latham, Alan. 2003. Research, performance, and doing human geography: Some reflections on the diary-photograph, diary-interview method. *Environment and Planning A* 35 (11), 1993-2017.
- Lindgaard, Jade. 2005. Artivisme. *Vacarme* 2 (31), 30-33.
- Lorimer, Hayden. 2005. Cultural geography : the busyness of being "more-than-representational". *Progress in Human Geography*, 29 (1), 83-94.
- Mai, Nicolas. 2013. *Emborders 1. Samira*. Film. Italy, UK, France. Anti-Atlas des Frontières. <http://www.antiatlas.net/blog/2013/09/27/samira-the-first-installation-of-nicola-mais-emborders-project/>.

- Markwell, Kevin. 2000. Photo-documentation and analysis as research strategies in human geography. *Australian Geographical Studies* 38 (1), 91–98.
- Martouzet, Denis, Bailleul, Hélène, Feidel, Benoît and Gaignard, Lise. 2010. La carte : fonctionnalité transitionnelle et dépassement du récit de vie. *Natures Sciences Sociétés* 18 (1), 158-170.
- Mayen, Gérard. 2011. Qu'est-ce que la performance ?. *Dossiers pédagogiques, Centre Georges Pompidou*, <http://mediation.centrepompidou.fr/education/ressources/ENS-Performance/>.
- Mekdjian, Sarah, Amilhat Szary Anne-Laure, Moreau, Marie, Nasruddin, Gladeema, Deme, Mabeye, Houbey, Lauriane et Guillemain, Coralie. 2014. Figurer les entre-deux migratoires. Pratiques cartographiques expérimentales entre chercheurs, artistes et voyageurs. *Carnets de Géographes* 7, http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_terrain/terrain_07_01_Mekdjian.php.
- Mekdjian, Sarah. 2015. Mapping Mobile Borders. Critical Cartographies of Borders based on Migration Experiences. In, Anne-Laure Amilhat-Szary et Frédéric Giraut (eds.), *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*. Palgrave Macmillan, pp. 204-224.
- Moss, Pamela. 2002. *Feminist Geography in Practice: Research and Methods*. Oxford: Blackwell.
- Mountz, Alison, Miyares, Ines, Wright, Richard et Baile, Adrian. 2003. Methodologically becoming: power, knowledge and team research. *Gender, Place and Culture: A Journal of Feminist Geography* 10 (1), 29-46.
- Noguères, Dominique. 2003. Construire un récit. *Critique internationale* 19 (2), 191-196.
- Noiriel, Gérard. 2012. *Réfugiés et sans-papiers. La République face au droit d'asile, XIXe-XXe siècle*. Paris : Hachette.
- Nossik, Sandra. 2011. Les récits de vie comme corpus sociolinguistique : une approche discursive et interactionnelle. *Corpus* 10, 119-135.
- Nyers, Peter. 2006. *Rethinking Refugees: Beyond States of Emergency*. New York and London: Routledge, Taylor and Francis Group.
- Parizot, Cédric, Amilhat-Szary, Anne Laure, Popescu, Gabriel, Arvers, Isabelle, Cantense, Thomas, Cristofol, Jean, Mai, Nicola, Moll, Joana

- et Vion, Antoine. 2014. The AntiAtlas of Borders, A Manifesto. *Journal of Borderlands Studies* 29 (4), 503-512.
- Pestre, Elise. 2008. Anna, un sujet en quête d'asile. Les effets psychiques du système politique sur le réfugié et son thérapeute. *L'information psychiatrique* 84 (6), 569-576.
- Pestre, Elise. 2012. L'instrumentalisation par la preuve du corps du réfugié. *Recherches en psychanalyse* 14 (2), 147-154.
- Pestre, Elise. 2014. *La vie psychique des réfugiés*. Paris : Editions Payot.
- Phelan, Peggy. 1993. *Unmarked. The Politics of Performance*. London, New York: Routledge.
- Pratt, Geraldine. 2009. Circulating sadness: witnessing Filipina mothers' stories of family separation. *Gender, Place & Culture: A Journal of Feminist Geography* 16 (1), 3-22.
- Probst, Johanna. 2011. Entre faits et fiction : l'instruction de la demande d'asile en Allemagne et en France. *Cultures & Conflits* 84 (4), 63-80.
- Quirós, Kantuta et Imhoff, Aliocha (eds). 2014. *Géoesthétique*. Paris : B42.
- Rousseau, Cécile et Foxen, Patricia. 2006. Mensonges? Le mythe du réfugié menteur: Un mensonge indispensable. *L'évolution psychiatrique* 71, 505-520.
- Segers, Marie-Jeanne. 2009. *De l'exil à l'errance*. Paris : Eres.
- Sharp, Joanne. 2005. Geography and gender: feminist methodologies in collaboration and in the field. *Progress in Human Geography*, 29 (3), 304-309.
- Spivak, Gayatri Chakravorty. 1988. Can the Subaltern Speak?. In, Cary Nelson and Lawrence Grossberg (eds.), *Marxism and the Interpretation of Culture*. Chicago: University of Illinois Press, pp. 271-313.
- Thomas, William I. et Znaniecki, Florian. 1919. *The Polish peasant in Europe and America, Monograph of an immigrant group, Volume 3 : Life record of an immigrant*. Boston : Badger.
- Tiberghien, Gilles A. 2010. Poétique et rhétorique de la carte dans l'art contemporain. *L'Espace géographique* 3 (39), 197-210.
- Volvey, Anne. 2007. Land Arts. Les fabriques spatiales de l'art contemporain. *Travaux de Géographie de l'Institut de Reims*, 33 (129-130), 3-25.

Volvey, Anne. 2014. Le corps du chercheur et la question esthétique dans la science géographique. *L'Information géographique* 78 (1), 92-117.

Wood, Denis. 2006. Catalogue of map artists. *Cartographic Perspectives*, 52, 61-67.